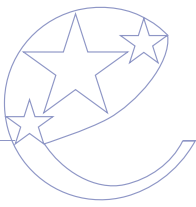


Communiqué de presse

Des fonds européens pour
le développement de
l'Indre et de la région Centre



www.europe-centre.eu



L'Europe s'engage en région Centre !

Réuni le 4 décembre dernier sous l'autorité du préfet de région et du Conseil régional, le Comité régional de programmation interfonds, chargé du pilotage des fonds européens FEDER, FSE et FEADER sur la période 2007-2013, a engagé des crédits au bénéfice de plus d'une centaine de projets dans les départements.

En mobilisant plus de 532 millions d'euros entre 2007 et 2013, l'Union européenne poursuit un objectif : permettre à la région Centre de faire face dans les meilleures conditions aux enjeux de la mondialisation et aux conséquences des évolutions démographiques et du changement climatique.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) : 16 nouveaux projets programmés pour un total de 3 222 677,00 €

Objectifs : compétitivité, innovation, création d'emplois durables, croissance respectueuse de l'environnement.

- *Recherche et entreprises* : recherche et développement, innovation, environnement financier, efficacité énergétique.
- *Accessibilité* : transports alternatifs à la route, technologies de l'information et de la communication.
- *Attractivité des territoires* : soutien aux espaces urbains fragiles et aux pôles économiques du sud régional, artisanat et commerce, préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine.

Le Fonds Social Européen (FSE) : 78 nouveaux projets programmés pour un total de 7 338 053,64 €

Objectifs : création d'emploi, meilleure formation des actifs, adaptation des compétences aux attentes du marché de l'emploi.

- *Actifs* : maintien, reclassement des travailleurs âgés, gestion des compétences, meilleur accès à la formation, apprentissage.
- *Demandeurs d'emploi* : formation des jeunes et des adultes, aide au retour à l'emploi des femmes et des chômeurs de plus de 50 ans, intégration des migrants.
- *Cohésion sociale* : réduction des inégalités territoriales face à l'emploi, insertion des handicapés, lutte contre les discriminations, réduction de l'échec scolaire, soutien de l'emploi en zones sensibles.
- *Formation* : amélioration qualitative de la formation, de l'éducation, de l'orientation.



L'Europe s'engage en région Centre !

POUR EN SAVOIR PLUS

www.europe-centre.eu

Pour tout savoir sur les modalités d'attribution des fonds européens 2007-2013, pour suivre l'évolution des projets et l'actualité des fonds, un site internet dédié est accessible depuis l'automne 2008. Il répond à l'ensemble des questions que peuvent se poser les porteurs de projet comme les citoyens.

Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : 13 nouveaux projets programmés pour un total de 1 110 047 €

Objectifs : compétitivité des secteurs agricole et forestier, environnement, gestion de l'espace, qualité de vie et diversification des activités en milieu rural...

- **Compétitivité** : formation professionnelle, aides à l'installation, modernisation, plan végétal pour l'environnement, amélioration des peuplements forestiers, aides aux industries agro-alimentaires, desserte forestière.
- **Environnement** : mesures agro-environnementales, défense des forêts contre les incendies, contrats Natura 2000.
- **Qualité de vie** : promotion de l'hébergement touristique, services de base, maintien du dernier commerce, mise en valeur du patrimoine.

RAPPEL

Des fonds qui bénéficient à l'ensemble de la région Centre

Si les fonds européens sur la période 2000-2006 avaient pour finalité de permettre à certains territoires (au sud et à l'ouest de la région) de rattraper leur retard structurel, le programme 2007-2013 concerne, lui, l'ensemble de la région Centre.

Des projets en cours

FEDER

Pour une gestion exemplaire de la réserve naturelle de Chérine, à Mézières-en-Brenne

La réserve de Chérine, au cœur du "pays des mille étangs", la Brenne, est un site naturel majeur de la région Centre.

La lutte contre les espèces invasives – l'une des principales menaces sur la biodiversité – et la question de la gestion conservatoire des milieux naturels constituent aujourd'hui un véritable défi pour l'association gestionnaire du site (Association pour la gestion de la Réserve Naturelle de Chérine).

Ses responsables ont donc souhaité, afin de maintenir et d'améliorer la diversité biologique des étangs par une gestion compatible avec une faune et une flore diversifiée – tout en régulant les espèces envahissantes et en limitant leurs dégâts –, mettre en place une opération exemplaire de gestion.

Le premier volet vise la lutte contre les espèces exotiques envahissantes : rats musqués et ragondins, jussie, poissons chats et écrevisses de Louisiane ; le second porte sur l'entretien par le pâturage des milieux ouverts bénéfiques à la biodiversité.

Intervention de l'Europe : fonds FEDER (connaissance, gestion de la biodiversité, des paysages régionaux et des ressources naturelles) représentant 30 % d'un coût total éligible de 134 988,45 € (avec autofinancement et financements complémentaires de l'État et du Département de l'Indre)

FSE

Professionnaliser les acteurs de l'insertion

Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi requiert un accompagnement spécifique et des professionnels compétents. La professionnalisation des acteurs, notamment associatifs, est donc une nécessité.

Pour y répondre, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) s'avère un véritable levier pour les structures associatives concernées, grâce à la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé ou collectif qui leur permet de résoudre les problématiques auxquelles elles sont confrontées.

L'objectif du DLA de l'Indre, porté par l'association "Initiative Plus/Boutique de gestion de l'Indre", est de favoriser la mise en réseau, la structuration, le développement et la professionnalisation des acteurs de l'insertion par l'activité économique, via leur accompagnement sur des thèmes variés : insertion, services aux personnes, culture, sport, environnement développement local...

Intervention de l'Europe : fonds FSE (mutations économiques et développement de l'emploi) 35,21 % d'un coût total éligible de 85 200 € (avec financements complémentaires de l'État et de divers partenaires économiques locaux).